GAEC de la Ferme
Certification AB
N° Ecocert 28/6918/710369
du 15/05/2017 au 31/03/2019

Coordinatrice : LANGLOIS Joëlle
22 avenue d' Etampes
91410 Dourdan
06 62 00 31 17
viande@jardinsenhurepoix.org

Contrat 2018 « **VIANDE de PORC et/ou AGNEAU**»

Livraisons : du 23 mars, 22 juin, 21 septembre et 07 décembre 2018

Exemplaire A RETOURNER signé, accompagné d'un chèque d'acompte

À l'accueil pointage lors des livraisons ou à la coordinatrice par courrier

*Ce contrat établit les modalités et les conditions de l'engagement entre producteur et consommateur pour l'achat de viande et instaure un partenariat avec le **Gaec de la Ferme**. Le souscripteur achète une partie de la production et contribue à préserver l'exploitation agricole. En contrepartie, le producteur s'engage sur la provenance exclusive des produits issus de son exploitation et sur les méthodes de production biologiques de ses produits.*
Les signataires du contrat s'engagent à respecter les principes et les engagements définis dans la Charte des AMAP ainsi que les statuts et le règlement intérieur de l'association «Jardins en Hurepoix».

Entre le souscripteur (trice) : NOM : Prénom :
Adresse :
Courriel : Tél. :
Et le(a) Producteur (trice) **: GAEC de la Ferme – Famille CIROU – Lieu-dit « la Ferme » – 28400 Brunelles**

Je soussignée, le producteur de porcs et d'agneaux proposés ci-après, m'engage pour la saison 2018, **sur :**

- **L'approvisionnement en viande de porc et/ou d'agneau** de qualité, issus de mon exploitation, selon les normes de l'agriculture biologique et certifiés AB.
- **Le Volume des commandes :** en raison des coûts de transport et des contraintes d'abattage, elles **seront effectives sous réserve** d'un nombre minimum de **contrats : 8 pour le porc ; 2 ou 4 pour l'agneau.**
- **Le conditionnement : colis de porc : +/- 10 kg – colis d'agneau : +/- 4 kg ou +/- 8 kg.** Les colis contiennent un assortiment de morceaux (cf descriptif joint). Chaque morceau est emballé en sachet sous vide et peut-être conservé au frais, après conditionnement par le boucher, environ **8 jours**. La viande peut être congelée directement dans son emballage. Il n'est pas possible de commander un ½ colis mais 1 colis peut se partager (sur chaque sachet, sont indiqués : le nom du morceau, le poids et le prix).
- **Le Calcul des prix** : Les prix tiennent compte des frais de livraison du producteur. Dans le principe, le producteur bâtit un prix juste qui assure les frais de sa production, les investissements nécessaires à la pérennité de l'exploitation et sa juste rémunération.
- **Le paiement :** un seul chèque d'acompte par contrat, quelle que soit la quantité de colis commandés. Le montant exact de chaque colis sera payé lors de la livraison (prix ajusté selon le poids réel des colis +/- 1kg par rapport à ce qui est indiqué sur le contrat).
- **4 Livraisons : 23 mars, 22 juin, 21 septembre et 07 décembre.**

Jour de livraison : **VENDREDI - De 18 H à 19 H 30** rue de la Gambade – Hameau de Rouillon - 91410 Dourdan

Dates de livraison : **VENDREDI**			**23-mars**	**22-juin**	**21-sept**	**07-déc**
			Nombre de colis par date			
PORC	**12,90€/kg**	+/- 10 KG				
1/4 AGNEAU	**15,80€/kg**	+/- 4 KG				
1/2 AGNEAU	**15,80€/kg**	+/- 8 KG				

Je soussigné(e), le souscripteur (trice), adhérent(e) de l'AMAP Jardins en Hurepoix, **à jour de ma cotisation 2018,** souscris auprès du producteur GAEC de la Ferme **un contrat «Viande de porc et/ou d'agneau** » et m'engage à préacheter (indiquer la quantité de colis par date dans le tableau) en sachant qu'il n'est pas obligatoire de commander pour chaque date de livraison

- **Je suis solidaire des aléas** exceptionnels de production/livraison conformément à la charte des Amap.
- **Je suis informé(e)** d'une part du contenu de colis dont j'ai reçu un descriptif et que, d'autre part, je dois prévoir une glacière ou un sac isotherme le jour de la livraison.
- **Je joins** à mon contrat signé 1 chèque d'acompte de 50€ à l'ordre de « GAEC de la Ferme » daté du jour de sa création et qui sera encaissé et complété lors de la dernière livraison.

Nom banque :……Nom émetteur :……
Numéro du Chèque :……..

Fait en deux exemplaires à : Le

Le(a)souscripteur (trice) : Le producteur

NB : Conserver un exemplaire de ce document
Ce contrat est édité par l'AMAP Jardins en Hurepoix "Association loi 1901-N°W911000361 » pour le développement de l'agriculture biologique
https://www.jardinsenhurepoix.org